

Convergence

Tarifs : Adhérent : GRATUIT / Non-adhérent : 10 €
Juillet 2025

HORS SÉRIE / N°17
(Vendu seul)

HORS-SÉRIE

MISE À JOUR 30/06/2025

INDICATEURS DE LA VALEUR DES ENTREPRISES : DONNÉES DU COÛT DES FONDS PROPRES - 2025



Coordinatrice des travaux : Zoé CONSTANTIN
En collaboration avec : Maud BODIN-VERALDI, Olivier GRIVILLERS,
Teddy GUERINEAU, Zouhair KAABI, Etienne LANGER, Joëlle LASRY.



I. LE COÛT DES FONDS PROPRES

Le coût des fonds propres (Cost Of Equity – COE selon la terminologie anglo-saxonne utilisée dans les travaux de recherches et publications professionnelles traitant de la finance d'entreprise et d'évaluation) est l'une des composantes du coût du capital utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Le coût des fonds propres constitue un indicateur clé pour toute entreprise : il reflète le rendement exigé par l'actionnaire afin de compenser le risque inhérent à son investissement. En d'autres termes, il s'agit du taux de rentabilité attendu pour que l'investissement en actions soit jugé attractif.

En pratique, le modèle le plus couramment mobilisé est le MEDAF – Modèle d'Équilibre des Actifs Financiers :

$$\text{COE}_{\text{Sté cotée}} = R_{\text{Free}} + \beta_{\text{Levered}} \times \text{MRP}$$

Avec :

R_{Free} = Taux sans risque,

β_{Levered} = Coefficient de volatilité y compris l'effet de la dette financière

MRP = Prime de risque du marché des actions

La CCEF procède, deux fois par an, à la mise à jour du taux sans risque ainsi que de la prime de risque action que requiert le modèle. Pour l'évaluation arrêtée au 30 juin 2025, les principaux paramètres utilisés sont les suivants :

- **Données issues du CAC 40** : les sociétés financières sont exclues, et la composition retenue reste identique à celle du semestre précédent ;
- **Capitalisation boursière moyenne** : déterminée sur la base des trois derniers mois ;
- **Prévisions des analystes financiers pour 2025-2028** : prolongées jusqu'en 2030, avec une décroissance progressive des taux de croissance aboutissant à un taux de croissance à long terme de 1.86 %, conformément aux projections de l'OCDE et du FMI pour l'année 2030 ;
- **Cash-flows attendus** : calculés après prise en compte des réinvestissements, sur la base des anticipations de résultats et du rendement moyen des capitaux propres sur cinq ans.

Pour chaque société, le coût des fonds propres individuel est le taux qui égalise la capitalisation boursière observée et la valeur actuelle des cash-flows prévisionnels. Le COE agrégé résulte de la moyenne pondérée par la capitalisation boursière.

L'évolution du coût des fonds propres est présentée dans le tableau ci-dessous :

31 décembre 2024	30 juin 2025	Évolution
9.15 %	8.42 %	-0.73 %

Commentaires : Entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025, le coût des fonds propres a reculé de 0,73 %, passant de 9,15 % à 8,42 %. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la prime de risque actions.



II. DÉTAIL DES COMPOSANTES DU COÛT DES FONDS PROPRES

Le coût des fonds propres résulte donc de la combinaison de trois éléments fondamentaux :

1. **Le taux sans risque** : Il s'agit du rendement théorique d'un placement sans risque. Pour le 30 juin 2025, ce taux – basé sur la moyenne à trois mois de l'OAT 10 ans – s'élève à 3.26 %.
2. **La prime de risque du marché actions** : Elle correspond à l'excédent de rendement exigé par les investisseurs pour assumer le risque d'un investissement en actions. Cette prime atteint 5.16 % au 30 juin 2025.
3. **Le bêta** : Dans le cadre de cette analyse, le bêta est fixé à 1 pour l'ensemble de l'indice, ce qui signifie que la volatilité du portefeuille étudié est supposée identique à celle du marché.

L'évolution du coût des fonds propres est présentée dans le tableau ci-dessous :

	31 Décembre 2024	30 juin 2025	Variation
Taux sans risque	3.03 %	3.26 %	+0.23 %
Prime de risque action	6.12 %	5.16 %	-0.96 %

Commentaire : L'évolution montre une légère hausse du taux sans risque (+0.23 %) mais une baisse marquée de la prime de risque actions (-0.96 %). Les perspectives économiques dégradées en France, combinées à une incapacité de l'Etat à réduire ses dépenses poussent l'OAT à la hausse depuis début 2025. L'OAT à 10 ans est globalement 30 à 60 points de base au-dessus de son niveau en 2024 à la même époque.

L'évolution de l'OAT a été contrebalancée par la baisse de la prime action sans pour autant que le CAC40 performe. L'incertitude économique française comme internationale semble peser sur les perspectives des entreprises.



PRIX CCEF, POURQUOI ?

SAVE THE DATE

REMISE DES PRIX

Jeudi 6 novembre 2025

- 🔧 **Mettre en lumière** l'excellence de futurs talents
- 🔧 **Créer le lien** entre générations
- 🔧 **Valoriser** l'expertise et l'interprofessionnalité